

Walter De Kuysseche
Rue de la Haute Ferrière 72
7800 Ath (Belgique)

Tél. : 0032(0)68/28.41.56 et 0032(0)474/55.42.15
Courriel : walter.dekuysseche@skynet.be

Ath, le 30 janvier 2011

« Nous en appelons aux forces politiques athoises et aux mouvements citoyens pour la création d'une démocratie écologique locale afin qu'Ath devienne une ville exemplaire, respectueuse de la nature, de l'environnement, du climat et d'une vie durable ! »

Lettre ouverte *Athois la Terre* cosignée par 372 Athoises et Athois le 9 septembre 2008

Nous sommes arrivés à la fin d'un modèle de développement qui, si nous ne le modifions pas d'urgence, mène à l'effondrement ! Tous les scientifiques et penseurs le disent. Nous avons donc l'obligation, pour les générations futures, de repenser et modifier, à tous les niveaux, y compris au niveau local, notre manière de produire, de consommer, de respecter le climat et l'environnement et d'inventer le développement durable. Tous les partis politiques athois se sont engagés là-dessus.

Cf. les conseils communaux d'Ath des 30.12.08 et 30.12.10, et le livre *Vingt repères pour l'avenir* de W. De Kuysseche

« Dès lors que les dirigeants ne sont plus l'image de la vertu, mais au contraire celle du cynisme et de la cupidité, ceux qui cumulent les avantages prêchent en vain l'ascèse à ceux qui subissent les rigueurs du temps. L'égoïsme des dirigeants devient contagieux. »

Alain Supiot, *L'esprit de Philadelphie*, Seuil, 2010, p. 54

**A Monsieur Jean-Pierre Denis
Bourgmestre-président de l'Agenda 21 local d'Ath**

Cher bourgmestre-président, Cher Jean-Pierre,

Après le communiqué que j'ai diffusé le 26 janvier dernier, suite au refus du secrétaire communal de libérer un budget pour un malheureux toutes boîtes d'invitation au Forum public Agenda 21 local d'Ath (A21) du 24 février prochain, je crois utile de te confirmer les raisons qui m'ont amené à poser ce geste fort.

1. Tu te souviendras de toute l'histoire du refus du secrétaire communal d'autoriser la secrétaire de l'A21 à m'accompagner à Bruxelles le 22 février prochain pour présenter le projet d'A21 lors d'une journée d'étude des directeurs et ingénieurs communaux ; nous étions invités à y faire une communication qui aurait été à l'honneur de la Ville d'Ath. *In fine*, tu as accordé l'autorisation à la secrétaire de l'A21 de m'accompagner ; le secrétaire communal l'ayant refusée.
2. Toute l'Administration communale connaît les brimades dont est victime la secrétaire de l'A21 de la part du secrétaire communal. C'est en pleur d'avoir une nouvelle fois subi les foudres de ce dernier que la secrétaire de l'A21 a participé à l'une des trois dernières réunions du comité de pilotage élargi. Outre l'aspect humainement odieux qu'elles constituent, les vexations dont la secrétaire de l'A21 est victime induisent le découragement, la lassitude, le dépit, la démobilisation et donc un préjudice pour l'avancement du projet d'A21.

3. Fin novembre 2010, parallèlement à trois réunions hebdomadaires successives du comité de pilotage élargi, le secrétaire communal, appuyé par deux échevins, proposait de stopper le projet de mise en place de l'A21 (décidé par le conseil communal du 30.12.08). Toi-même et les autres échevins se sont opposés à la proposition. Cela n'empêcha point le secrétaire de continuer à déblatérer sur le dos des promoteurs de l'A21.
4. Depuis son retour aux affaires en août dernier, le secrétaire communal n'a participé à aucune des 5 réunions du comité de pilotage restreint de l'A21, à aucune des 4 assemblées publiques, à aucune des 3 réunions du comité de pilotage élargi, ni à la conférence de presse de l'A21, ni à l'assemblée des membres des commissions ; soit à aucune des 14 réunions que nous avons tenues depuis le 1^{er} septembre dernier, et auxquelles, compte tenu de son statut, il était invité.
5. A aucune, sauf, durant douze minutes, au comité de pilotage restreint du 14 janvier dernier, pour nous dire, à travers champ, sans aucun respect de l'ordre du jour, dans un monologue :
 - 1°) qu'il ne savait pas libérer quelques heures du responsable de la communication de la Ville pour qu'il s'occupe de la communication de l'A21 (alors que nous ne cessons de regretter les piètres performances que nous avons eues jusqu'ici en matière de communication avec la population pour lui expliquer ce qu'est l'A21). Qu'est-ce que c'est que cette pratique de prétendre soutenir le projet à 200 % tout en lui refusant les moyens pour fonctionner efficacement et sans participer à aucune de ses réunions ?
 - 2°) que le conseil communal du 30 décembre dernier avait « acté » les colonnes « axes stratégiques 2030 » et « objectifs prioritaires 2013 » du Plan d'action stratégique. Nous avons vu ce matin-là des rapports qui stipulaient simplement « acté ». Pour démobiliser les troupes, on ne fait pas mieux ; la déconfiture et les propos des participants à cette réunion furent éloquents à ce sujet. Après le départ du secrétaire communal, il régnait un air de dévastation autour de la table de réunion. Il est apparu par la suite que le conseil communal avait « acté » et « validé » les axes et objectifs. « Validé » : terme que le secrétaire communal omettait alors qu'il est essentiel.
6. Enfin, en ce qui concerne le toutes boîtes d'invitation au Forum public de l'A21 du 24 février prochain, je ne puis que te rappeler qu'en ta présence et sous ton insistance, le comité de pilotage restreint des 10.12.10 et 14.01.11 a, par deux fois et à l'unanimité, voulu et décidé qu'un toutes boîtes serait enfin réalisé pour cette 6^{ème} réunion publique de l'A21 à destination de toute la population. Cela fut d'ailleurs annoncé à l'Assemblée des commissions du 20 janvier dernier. Nous avons, les cinq premières fois, été tellement peu doués dans l'information de la population... Mais le 26 janvier j'apprends que le secrétaire communal refuse cette dépense de € 1.600 (alors que la Ville d'Ath reçoit un subside spécial de la Région Wallonne pour initier l'A21) ! Comment va-t-on réaliser un A21 sans communiquer avec la population ? Tu m'as confirmé le 28 janvier que la décision du secrétaire communal serait appliquée. Dans ce cas, à quoi sert-il d'encore nous réunir en comité de pilotage si, dans les faits, les décisions sont prises souverainement (même en contradiction avec celles du comité de pilotage) par le secrétaire communal ? Si pas un euro n'est prévu pour l'A21 au budget communal, alors il ne se réalisera pas.
7. Je néglige, oublie ou ignore d'autres faits majeurs ou mineurs de cette redoutable entreprise de démolition de l'A21.

Dans le rapport de force qui oppose le secrétaire communal aux acteurs de l'A21, je ne possède, en tant que vice-président représentant la société civile, aucune arme qui fasse le poids face aux extraordinaires moyens en argent, personnel, influences et réseaux, que maîtrise le secrétaire communal. Aucune arme, sauf une : la presse et Internet ! Et je les utilise par conséquent, considérant que les six ou sept points ci-dessus constituent autant de raisons de le faire.

Voilà le pourquoi de mon communiqué du 26 janvier dernier.

Si cela déplaît à certains ou qu'ils s'en offusquent, qu'ils viennent prendre ma place, je la leur laisse volontiers.

Non, je n'ai pété aucun plomb ; non je ne suis pas poujadiste ; je refuse simplement qu'un patron d'une administration publique marche sur la tête des partenaires divers d'un projet d'A21. Je ne suis l'otage de personne et je ne m'aplatis pas devant ce type de personnage et de pratiques.

Après pareils dénis de démocratie, de démocratie de participation, de démocratie écologique locale, désolé de ne rien pouvoir faire devant pareil sabotage, il ne me reste plus qu'à te présenter, la mort dans l'âme, ma démission de vice-président de l'Agenda 21 local d'Ath.

Je ne participerai donc pas, ni à la journée d'étude de l'Association Régionale des Directeurs et Ingénieurs Communaux du 22 février à Bruxelles, ni au Forum public de l'A21 du 24 février prochain à Ath, et te prie de bien vouloir procéder à mon remplacement. Par correction vis-à-vis des 200 Athoises et Athois qui, à ce jour, se sont investis dans la phase préparatoire à la mise en place d'un Agenda 21 local à Ath, je prie également les présidents et secrétaires des commissions de l'A21 de bien vouloir communiquer la présente à leurs membres.

Je te remercie infiniment pour ton engagement dans le projet d'A21. Malgré mes doutes sur les chances qui restent d'aboutir un jour, je forme néanmoins encore les vœux de franc succès pour cet inestimable projet. Je te remercie aussi de la confiance que tu as bien voulu me faire durant ces 2 années ½ d'agréable volontariat bénévole à tes côtés et aux côtés de bien d'autres. Mon regret est que l'aventure fut si courte, mais aussi d'avoir rencontré tant d'opposition de la part du premier fonctionnaire de cette charmante petite cité qu'est ma ville d'Ath. Tout cela est navrant quand on sait que le landerneau athois, tant politique qu'associatif, était particulièrement prêt pour initier cet indispensable projet.

Bien à toi, Cher bourgmestre-président, Cher Jean-Pierre, et bonne chance. Je te conserve toute mon amitié

Nous assistons à une lente disparition de la démocratie en profondeur, tant nationalement que localement, et cela me désole. Ceci n'est pas une tempête dans un verre d'eau, mais une lame de fond.

Demain il fera (peut-être) jour, camarade !

Walter De Kuyssche